



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MAISON MUSÉE

Zola Dreyfus

MÉDAN

mahJ

musée d'art
et d'histoire
du Judaïsme

« **J'en fais mon affaire !** »

Appel à projets autour de l'affaire Dreyfus pour l'année scolaire 2025-2026

Cahier des charges

CONTEXTE

Crise politique majeure sous la III^{ème} République, l'affaire Dreyfus implique un officier français de confession juive dans une histoire d'espionnage. Alimentant divers rebondissements, "l'Affaire" va scinder la France entre "dreyfusards" et "antidreyfusards" pendant plusieurs années.

Les questions que soulève cet événement historique sont au cœur des enseignements d'histoire, d'EMC, de lettres et sont abordées chaque année en classe. L'année 2026 marquera **le 120^e anniversaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus.**

L'appel à projets « **J'en fais mon affaire !** » est lancé le 31 mars 2025, à l'issue du webinaire : « Travailler l'affaire Dreyfus pour engager les élèves dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ».

Ce webinaire s'est adressé aux professeurs d'histoire-géographie, de lettres, d'arts plastiques, de lettres-histoire-géographie – de la voie générale et de la voie professionnelle – ainsi qu'à tous les enseignants intéressés par ce sujet. Animé par Vincent Duclert, IGESR et historien, Philippe Oriol, historien et directeur de la Maison Zola - Musée Dreyfus de Médan, Jean Dytar, auteur de la BD #J'accuse et Élise Malka, responsable du service éducation et médiation du MAHJ, son objectif était de faire le point sur l'historiographie récente de l'affaire, d'analyser des documents originaux et de discuter de la pertinence de l'enseignement de cet événement en 2025, notamment dans la lutte contre l'antisémitisme.

Pour revoir le webinaire, c'est ici. [ici lien]

Action portée par l'académie de Versailles, cet appel à projets propose aux enseignants d'engager leurs élèves dans la lutte contre l'antisémitisme et la promotion des valeurs de la République, en s'appuyant sur l'étude de cette affaire.

PRESENTATION DE L'APPEL À PROJETS

Les équipes éducatives du 2nd degré qui conçoivent des projets en lien avec l'Affaire Dreyfus sont invitées à renseigner cet édu-sondage « J'en fais mon affaire » [ici lien], afin de les faire connaître aux autorités académiques, et de les inscrire dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève, quand cela se justifie.

CALENDRIER

Ouverture de l'appel à projets : dépôt des projets sur l'édu-sondage	Du 31 mars 2025 au 31 mars 2026
Pour déposer un Projet Acte	Mai – début septembre 2025
Réunion du comité académique	Avril 2026
Valorisation des projets à l'échelle académique	Avril – juin 2026

PUBLIC

Cet appel à projets s'adresse aux établissements publics et privés sous contrat qui souhaitent s'engager dans un projet autour de l'Affaire Dreyfus conçu par les équipes pédagogiques.

TYPES DE PROJETS

Les projets portés par les équipes éducatives autour de l'Affaire Dreyfus permettront aux enseignants de travailler dans un cadre interdisciplinaire et s'appuyer sur une démarche de projet. Les projets peuvent s'inscrire dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle et dans une dimension partenariale. Tout partenariat avec une structure culturelle ou mémorielle (lieux de mémoire, musées, centres d'archives, etc.) ou un artiste est encouragé et doit être valorisé. Une liste des partenaires culturels (liste non exhaustive) est consultable sur ADAGE.

Dans le cadre du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026), chaque élève bénéficie au moins d'une visite d'un site de mémoire et d'histoire relatif aux questions de racisme et d'antisémitisme au cours de la scolarité. Si le projet l'envisage, les enseignants qui le souhaitent sont invités à se rendre sur l'application ADAGE pour renseigner la visite effectuée.

TYPES DE PRODUCTION

Ces projets mêlent une dimension historique et mémorielle. À travers l'étude de l'Affaire Dreyfus les élèves étudient les valeurs de la République, les idéaux démocratiques et ce qui fonde l'engagement citoyen. La forme que prendra le projet pédagogique est laissée à l'appréciation des équipes éducatives. À titre indicatif, quatre pistes sont proposées :

- La réalisation d'une Une de journal
- La réalisation d'une planche de bande-dessinée
- La réalisation d'un podcast
- La réalisation d'une affiche

Les équipes souhaitant s'engager dans un projet d'éducation artistique et culturelle sont invitées à répondre à l'appel à projet ACTE.

PARTENAIRES

- La Maison Zola-Musée Dreyfus à Médan.
- Le musée d'art et d'histoire du Judaïsme (mahJ) à Paris.
- Le Mémorial de la Shoah.
- Le musée national de l'histoire de l'immigration (MNHI).

CONTACTS

- Françoise Camus, IEN lettres-histoire : Francoise.Camus1@ac-versailles.fr
- Barbara Carreno, conseillère patrimoine à la DAAC : Barbara.Carreno@ac-versailles.fr
- Laetitia Rouhaud, IA-IPR d'histoire-géographie, référente académique mémoire et citoyenneté : Laetitia.Rouhaud@ac-versailles.fr
- Christelle Jouhanneau, IA-IPR d'histoire-géographie, référente académique valeurs de la République : Christelle.Jouhanneau@ac-versailles.fr